

LA RÉDACTION D'UN CCTP



PROGRAMME

DURÉE

1 jour

PUBLIC

Acheteurs publics, prescripteurs

PRÉ-REQUIS

Connaître les règles de base de la réglementation des marchés publics

OBJECTIFS

- Rédiger leur CCTP dans le respect du code des marchés publics
- Comprendre l'utilité du CCTP et sa valeur
- Savoir rédiger un CCTP avec des obligations de résultats ou de moyens
- Identifier les informations qui doivent figurer dans un CCTP ou contraire en être exclues
- Discerner les informations qui doivent figurer dans un CCTP de celles qui peuvent être demandées aux candidats dans leur offre
- Distinguer les informations qui relèvent du CCTP et des autres documents contractuels et réglementaires
- Lister les mentions des CCTP figurant habituellement dans les CCTP

Réf : MP 19

LIEU & DATES

Paris (2 sessions)
1^{er} juin 2015
ou 23 novembre 2015

PRIX

500 euros net de taxe
(déjeuner compris)

La distinction entre un cahier des charges et un CCTP

- Le cahier des charges : un document interne
- Le CCTP : un document contractuel soumis à des règles de rédaction réglementaires

Les principes de base de rédaction d'un marché

- La prise en charge de la rédaction du marché par la personne publique
- Le marché public proche d'un contrat d'adhésion
- Le caractère relativement figé d'un marché public
- La nature et les objectifs des documents contractuels
- La validité des documents contractuels
- Les conséquences du non respect des règles liées aux documents contractuels sur la validité du marché public
- La loi des parties

L'expression du besoin; le préalable à la rédaction d'un marché

- La définition préalable du besoin
- Le périmètre dans la définition du besoin

Les règles de base de rédaction d'un marché

- L'utilisation d'un vocabulaire précis
- L'utilisation d'un vocabulaire professionnel
- L'emploi d'un glossaire
- Les termes à proscrire
- L'équilibre entre les obligations de chacune des parties
- Savoir mesurer les impacts de la rédaction du marché en termes de coûts et de délais
- Rédiger un marché dans un souci de réussite de la mise en concurrence, de la gestion sereine du marché
- La relecture par le service des marchés»

La définition et la valeur juridique du CCTP

- La définition et les objectifs du CCTP
- La place du CCTP par rapport au CCAP
 - au CCTG
 - au CCAG

- L'interface entre le CCTP et les autres documents
- Les règles internes à l'INC sur le circuit de relecture et de validation du CCTP

La rédaction du CCTP

- L'expression du besoin en termes de performances, d'exigences fonctionnelles
- La rédaction en termes d'obligations de moyens ou de résultats selon la nature de la prestation
- L'équilibre entre les clauses techniques et le budget, les délais de réalisation, les délais de livraison
- Le recours aux normes
- L'intégration des clauses liées au développement durable
- L'utilisation du CCAG pour l'écriture du CCTP pour certaines clauses : indisponibilité, opérations de vérification ...
- Les précautions à prendre dans la rédaction du CCTP
- Les mentions à proscrire
 - Les marques
 - Les procédés de fabrication
 - Le vocabulaire à proscrire

Les clauses récurrentes des CCTP

- Les spécifications techniques
- Les clauses liées au développement durable
- La présentation du pouvoir adjudicateur
- Le contexte
- Les obligations de moyens
- Les obligations de résultats
- La mise en place des opérations de vérification
- Les clauses sur le contrôle qualité
- Les délais
- Les conditions de livraison ou d'exécution
- La mise à disposition des moyens par le pouvoir adjudicateur

Les évolutions du CCTP

- Les options
- Les variantes
- Les avenants